

Un nouveau bâtiment dédié à l'acoustique inauguré sur le campus du Mans

Ce mardi 7 octobre 2025, Sébastien Jallet, préfet de la Sarthe, Jean-Luc Catanzaro, vice-président de la Région Pays de la Loire, Dominique Le Mèner, président du Conseil départemental, Stéphane Le Foll, président de Le Mans Métropole et Delphine Letort, présidente de Le Mans Université, ont inauguré un nouveau bâtiment consacré à la filière acoustique sur le campus du Mans.

Ce projet, financé dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020, représente un investissement total de 11 millions d'euros. Il marque une nouvelle étape dans le développement de la filière acoustique, domaine d'excellence de Le Mans Université.

Le projet architectural

D'une superficie de 2 400 m², ce nouveau bâtiment de trois étages comprend :

- un auditorium de 150 places,
- trois salles d'expérimentation scientifique,
- un hall de dissémination,
- un étage dédié à l'enseignement (trois salles TD, une salle projet et un openlab),
- un étage consacré à la recherche et l'administration (bureaux et salles de réunion).

Réalisés sous maîtrise d'ouvrage régionale, les travaux ont débuté en juin 2022. Le projet d'un montant de 11 M€ a bénéficié d'un financement de la Région Pays de la Loire (4,8 M€), du Département de la Sarthe (2,4 M€), de Le Mans Métropole (2,2 M€) et de crédits européens FEDER (1,6 M€).

L'Institut d'Acoustique - Graduate School

Depuis la rentrée, ce bâtiment accueille l'Institut d'Acoustique – Graduate School (IA-GS). Il réunit sur un même site la formation, la recherche et l'innovation autour du son, des vibrations et de leurs applications.

Seul établissement en Europe à proposer un cursus d'études complet de bac+1 à bac+8, l'IA-GS s'appuie sur la recherche de pointe menée par le Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Mans (LAUM - UMR CNRS 6613).

Par cette nouvelle réalisation, Le Mans confirme son statut de capitale du son. Ce bâtiment illustre la dynamique collective portée par les acteurs publics et académiques pour renforcer l'attractivité du territoire, favoriser l'innovation et former les talents de demain.

« L'Institut d'Acoustique est un lieu pour apprendre, expérimenter, créer, transmettre, inventer l'acoustique de demain. Ce bâtiment est un véritable écrin où sciences et humanités vibrent à l'unisson. »

Delphine Letort, présidente de Le Mans Université



© Barré-Lambot Architectes

Chiffres clés sur la filière acoustique

- 400 étudiants
- 1 acousticien sur 2 en France est formé à Le Mans Université
- 15 à 20 thèses soutenues
- 3 à 5 brevets déposés
- 80 à 90 articles scientifiques publiés dans des revues internationales

Contact presse

Pauline Beltz

02 44 02 20 83 - 07 64 80 77 75

presse@univ-lemans.fr